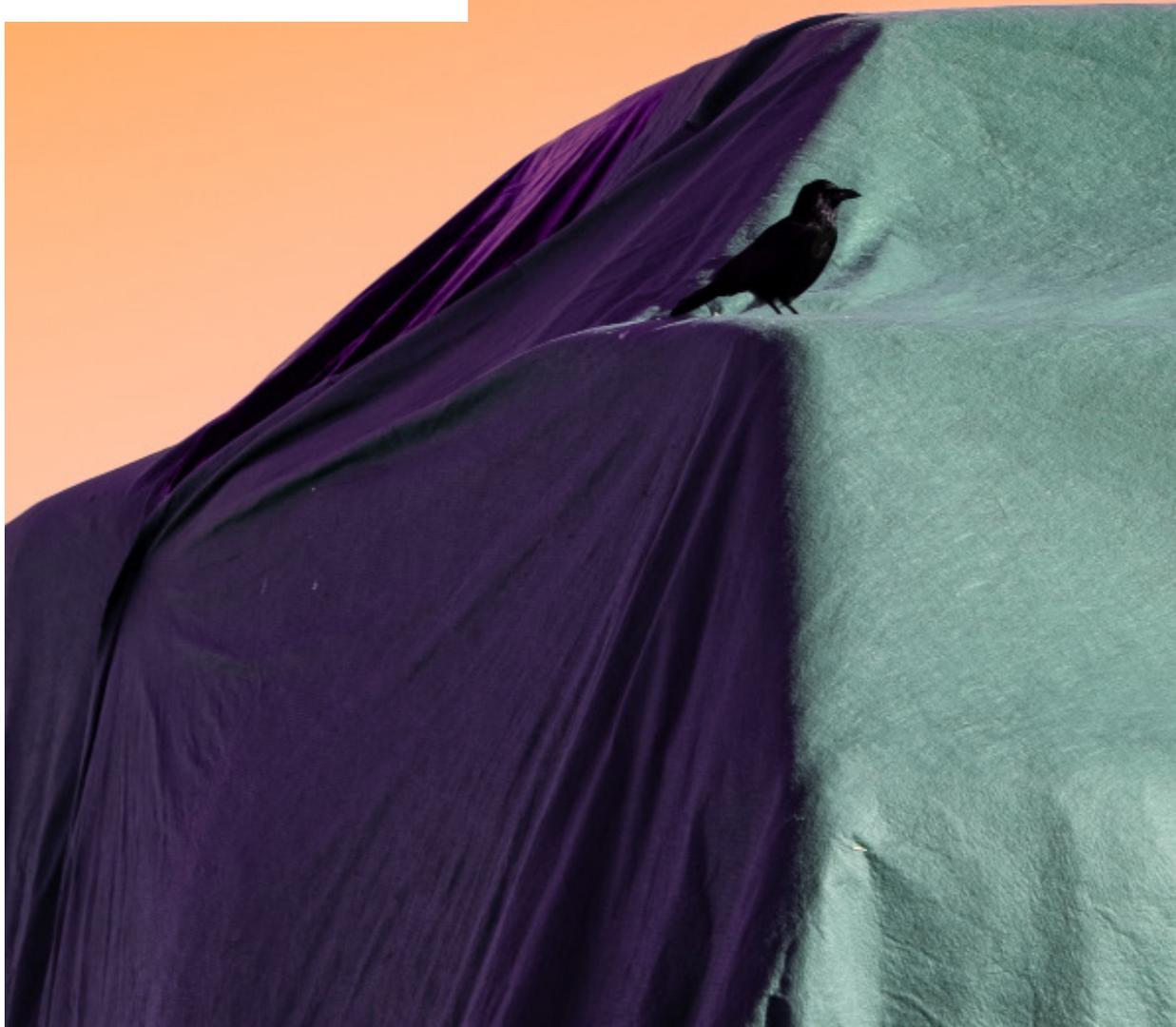


**PLURIEL**  
FORMATION COMMERCE

**FORMATION**

**PRÉCARITÉ  
ET ADDICTIONS**



2  
 JOURS

# ADDICTIONS ET PATHOLOGIES MENTALES

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

## PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS  
sans

TARIF  
nous consulter

## ENJEUX

Être professionnel de l'accompagnement nécessite d'être attentif au parcours de vie des personnes et à la singularité de leur expérience.

« Penser le sujet » et donner sens au récit vise à permettre d'accompagner la personne vers une prise de conscience de la place des conduites addictives dans son fonctionnement personnel.

La rencontre entre pathologies mentales et conduites addictives peut donner le sentiment d'un cumul de problématiques compliquant les possibilités de l'accompagnement. Parallèlement, les professionnels observent que les personnes font souvent usage de substances psychoactives pour tenter de soulager leur souffrance psychique.

Dès lors, loin d'être négligé, ce lien entre pathologie mentale et addiction doit être pensé afin de proposer des réponses les plus adaptées.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les objets d'addictions : substances psychoactives, comportement addictifs.
- Identifier les effets des substances sur les pathologies mentales des personnes et organiser un accompagnement qui prenne en compte ces dimensions.
- Interroger la spécificité des parcours des personnes liés à la privation de liberté et la prise en compte des consommations.
- Envisager des modalités d'intervention qui vont soutenir une démarche d'accès au soin.

## CONTENUS

- » Identification des différents troubles psychiatriques dans les populations accompagnées en addictologie.
- » Épidémiologie, pronostic, suivi au long court, quels sont les parcours des usagers concernés ?
- » Violence, hétéro/auto agressivité : repérer, prévenir, agir.
- » Coopération dans l'écosystème addictologie/psychiatrie : quelles réponses pour les populations spécifiques : jeunes, précaires.

**2**  
 JOURS

# ACCOMPAGNER FACE AU NON-RECOURS AUX DROITS

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

## PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

**PRÉ-REQUIS**  
 sans

**TARIF**  
 nous consulter

## ENJEUX

Le non-recours aux droits est un phénomène qui se renforce, les dernières études indiquent que **40 à 70 % des bénéficiaires potentiels de prestations sociales n'en bénéficient toujours pas**. Il concerne les prestations sociales mais porte aussi sur les droits sociaux : droit aux allocations, au logement, aux soins, à l'éducation, à la culture, etc.

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les publics accueillis, **il importe aujourd'hui que les professionnels appréhendent les dynamiques qui concourent à ce phénomène**, afin de mieux adapter les accompagnements à leurs besoins.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les causes expliquant le phénomène de non-recours aux droits.
- Repérer les profils des publics et les parcours favorisant le non-recours aux droits.
- S'approprier des notions concernant les droits fondamentaux des personnes vulnérables et le droit de la non discrimination.
- Mieux connaître les dispositifs d'accès aux droits et de prise en charge sociaux et médico-sociaux et logiques de coopération.
- Déconstruire les représentations et questionner les pratiques à partir de situations concrètes de non respects aux droits.

## CONTENUS

- » Non-recours aux droits : définition, chiffres clés.
- » Causes et conséquences du non-recours aux droits sociaux pour les bénéficiaires et les professionnels.
- » Formes de non-recours aux droits et précarité. .
- » Évolutions législatives en matière d'accès aux droits : esprit des lois, droits fondamentaux, organismes ressources.
- » Approches théoriques en sociologie de l'exclusion : désaffiliation sociale, désinsertion sociale, disqualification sociale.
- » Dynamique des parcours des personnes en situation de précarité : représentations, catégorisations et stigmatisation des publics.
- » Relation aux institutions, les effets de la dématérialisation sur l'accès aux droits et les enjeux de la fracture numérique.
- » Lien entre la participation des publics et la lutte contre le non-recours. Réflexions, analyses et élaborations collectives de propositions.

2  
 JOURS

# ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

## PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS  
sans

TARIF  
nous consulter

## ENJEUX

La « pauvreté » fait l'objet de travaux de recherche diversifiés et le contexte économique engendre de nombreux débats sur les inégalités.

Si de nombreuses réformes politiques ont tenté de soutenir la lutte contre les exclusions, les professionnels sont de plus en plus confrontés à **des personnes dont les parcours sont décrits comme « chaotiques » ou « complexes »** du fait de la précarité de leur situation.

**Comment accompagner ces personnes dans leur singularité et leurs besoins souvent non formulés tout en tenant compte des contraintes institutionnelles ?**

Cette formation vise à permettre aux professionnels de **s'interroger sur les parcours vécus et la nature des réponses à apporter** dans l'accompagnement.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les trajectoires et dynamiques de parcours des personnes en situation de précarité.
- Repérer les impacts du processus de précarisation sur l'identité des personnes, sur leur socialisation, leur rapport aux institutions et leurs conditions d'existence.
- Mieux connaître les dispositifs d'accès aux droits et de prise en charge sociaux et médico-sociaux.
- Discerner le rapport à la santé des personnes en situation de précarité.
- Savoir gérer une relation d'accompagnement dans un contexte de précarité.

## CONTENUS

- » Approche socio-historique des notions de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale.
- » Approches théoriques en sociologie de l'exclusion : la désaffiliation sociale, la désinsertion sociale, la disqualification sociale.
- » Nouvelles formes de pauvreté dans la société moderne : évolutions sociétales, nouvelle catégorisation des publics, impact sur les conditions de vie et d'existence.
- » Évolution des politiques de lutte contre la pauvreté selon les époques et la manière dont la société se saisit de la question sociale.
- » Évolutions législatives en matière d'accès aux droits : l'esprit des lois.
- » Conséquences sociales et sur la santé de la pauvreté : déterminants et inégalités.
- » Rapport aux institutions, le non-recours aux droits, les effets de la dématérialisation sur l'accès aux droits et les enjeux de la fracture numérique.
- » Relation d'aide et d'accompagnement : quelle finalité ? Comment penser la temporalité d'un parcours pour la personne ?

2  
 JOURS

# ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN PRECARITÉ DANS LEURS PROBLEMATIQUES DE SANTÉ

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

## PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS  
sans

TARIF  
nous consulter

## ENJEUX

Les situations de précarité sont en constante évolution et prennent des formes différentes dans un contexte social qui interroge sur **la relation qu'entretiennent les plus démunis avec les institutions** chargées de les accompagner.

**Les impacts sur la santé de la précarité sont multifactoriels** et accompagner une personne vulnérable dans un parcours de soins nécessite d'appréhender la singularité de son parcours de vie. Cela demande aux acteurs de la santé et de l'action sociale de mieux comprendre ces différentes formes et leurs déterminants afin d'adapter leur accompagnement.

Cette formation propose aux professionnels de **comprendre les mécanismes en jeu dans ces parcours marqués par la désaffiliation, leur impact sur la santé** et imaginer des réponses au plus près des besoins.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les problématiques de santé liées aux situations de précarité.
- Appréhender le parcours des personnes en situation de précarité et leur rapport aux institutions.
- Appréhender le rapport à la santé des personnes en situation de précarité et leur relation au soins.
- Soutenir une démarche de soins auprès de personnes en situation de précarité.
- Identifier les spécificités des structures médico-sociales et leurs modalités de fonctionnement.

## CONTENUS

### » Impacts de la précarité sur la santé

Précarité, pauvreté, grande exclusion : définitions et évolutions. Approches de la santé.

Rapport au corps, précarité et les symptômes de la rue. Problématiques de santé des personnes en situation de précarité. Incidences de la précarité sur la santé mentale.

### » Dispositifs d'accompagnement sociaux et médico-sociaux

Parcours institutionnels et spécificités des structures sociales et médico-sociales. Approche socio-historique des évolutions législatives en matière de protection sociale. Accès aux droits et le non-recours aux droits.

### » Relation d'aide et accompagnement

Construire un projet d'hébergement en tenant compte du rythme des personnes. Isolement et le repli sur soi : comment favoriser la participation à l'accompagnement. Appréhender les phénomènes de refus d'accompagnement et d'agressivité.

**2**  
 JOURS

# ACCOMPAGNER LES PERSONNES SORTANT DE PRISON OU PLACÉES SOUS-MAIN DE JUSTICE

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

## PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

**PRÉ-REQUIS**  
 sans

**TARIF**  
 nous consulter

## ENJEUX

Accompagner des personnes sortant de prison, c'est pouvoir appréhender des parcours spécifiques et des acteurs institutionnels multiples dans le cadre d'une pénologie diversifiée et en constante évolution.

Identifier ces spécificités permet de garantir aux personnes accueillies un accompagnement au plus proche de leurs besoins.

Articuler ses actions avec les acteurs de la justice dans le cadre des différentes étapes du parcours judiciaire permet de garantir aux personnes un meilleur accès aux dispositifs spécifiques et adaptés, et de mieux saisir les enjeux de la lutte contre la récidive.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier l'univers carcéral et les différentes étapes d'un parcours de peine et ses effets sur les personnes.
- Identifier les acteurs spécifiques et leurs missions pour définir un partenariat.
- Identifier les impacts sur la prise en charge des personnes inscrites dans un parcours judiciaire.
- Adapter les modalités de l'accompagnement proposé pour prévenir la récidive.

## CONTENUS

- » **Approche historique, juridique et institutionnelle** : les acteurs sociaux auprès des personnes placées sous-main de justice, les évolutions de la politique pénale et leurs incidences sociales, les institutions et les acteurs du monde socio-judiciaire.
- » **Parcours judiciaire et pénal** : les différentes étapes de la phase présente.
- » **Parcours de peine** : de l'incarcération aux mesures en milieu ouvert. L'aménagement des peines d'emprisonnement, les mesures de sûreté et le suivi post-carcéral, la préparation à la sortie de détention.
- » **Accès aux droits sociaux** : les dispositifs spécifiques et les dispositifs de droit commun, les conditions d'accès.
- » **Enjeux dans le cadre de l'accompagnement** : les contraintes spécifiques dans l'accompagnement des personnes condamnées, les difficultés spécifiques des personnes sortant de prison et les effets de l'incarcération. Les différents profils des personnes condamnées.

2  
 JOURS

# ACCOMPAGNER LES PERSONNES SOUS CONTRAINTE JUDICIAIRE

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

## PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS  
sans

TARIF  
nous consulter

## ENJEUX

Dans certaines situations la justice impose un accompagnement visant la protection de la personne ou de la société (enfance en danger, protection de la jeunesse, protection des majeurs).

Les professionnels se retrouvent à accompagner des personnes souvent non-demandeuses dans un cadre judiciaire contraint. **La mise en place de ces mesures interroge les pratiques car elle articule des attendus vécus parfois comme contradictoires.**

Qu'est-ce qu'accompagner dans un cadre contraint ? Comment concilier l'adhésion de la personne et l'imposition par un tiers de la rencontre avec un travailleur social ? Quels sont les ressorts qui permettent de conjuguer contrainte et accompagnement ?

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les objets d'addictions : substances psychoactives, comportement addictifs.
- Identifier les effets des substances sur les pathologies mentales des personnes et organiser un accompagnement qui prenne en compte ces dimensions.
- Interroger la spécificité des parcours des personnes liés à la privation de liberté et la prise en compte des consommations.
- Envisager des modalités d'intervention qui vont soutenir une démarche d'accès au soin.

## CONTENUS

- » **Mesures d'accompagnement sous contrainte judiciaire** : cadre légal selon les champs d'intervention des professionnels, types de mesure et contextes des accompagnements.
- » **Autorités de décision, la mise en place des mesures et la dynamique de collaboration des différents acteurs concernés** : les acteurs de la saisine judiciaire, le rôle du juge décisionnaire selon son domaine de compétence, la décision de la mesure et son articulation avec les différents acteurs impliqués dans sa mise en oeuvre.
- » **Paradoxe de l'aide contrainte** : implication, impact et vécu pour le bénéficiaire de la mesure et pour le professionnel accompagnant.
- » **Être sujet de droit même sous contrainte judiciaire** : les conditions d'adhésion à une mesure, la notion de participation, la relation de confiance, l'expression et la prise en compte des attentes et des besoins de la personne.
- » **Moyens d'alerte et de suivi à l'usage des professionnels pour éviter la dégradation des situations** : les audiences, les écrits, le référent, les rencontres institutionnelles et la dynamique partenariale.
- » **Accompagnement sous contrainte une obligation de moyens et pas de résultats** quant aux attendus du juge.

**2**  
 JOURS

# CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES AU SEIN DE SON ÉTABLISSEMENT

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse de situations
- Jeux de rôle
- Partage d'expériences et de savoirs
- Remise de supports pédagogiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation à chaud des participants à l'issue de la formation
- Évaluation à froid de la direction de l'établissement

## PUBLIC

- Tous professionnels du secteur social et médico-social

PRÉ-REQUIS  
sans

TARIF  
nous consulter

## ENJEUX

La réduction des risques et des dommages vise la **réduction des risques sanitaires, psychologiques, sociaux et à la prévention de l'aggravation des usages de drogues**. Elle repose sur des principes éthiques et pratiques reconnaissant les personnes comme des sujets de droit, des citoyens à part entière en capacité de faire des choix pour eux-mêmes si tant est que leur situation le leur permette. A ce titre, elle se positionne en **médiation au carrefour du droit, du politique, de la santé et du social**.

Accompagner les usagers de drogue dans une perspective de réduction des risques au sein d'un établissement implique donc de **mener une réflexion autour d'une démarche propre à son cadre institutionnel au-delà de l'accompagnement proposé** afin de **soutenir et d'impliquer les personnes dans le développement d'une véritable culture de prévention et de gestion des risques liés aux usages de drogue**.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender l'approche de réduction des risques, son cadre législatif, ses principes et ses évolutions.
- Identifier les modalités d'intervention des dispositifs du champ de l'addiction.
- Repérer les risques liés aux usagers de drogues dans son organisation.
- Mettre en oeuvre une stratégie de réduction des risques et de prévention dans son organisation.

## CONTENUS

- » **Cadre législatif et approche de la réduction des risques et des dommages**: politiques publiques, approches du soin, législation, prévention, place des usagers, réduction des risques.
- » **L'addiction en tant que phénomène multifactoriel** : processus et conséquences.
- » **Diversité des acteurs du champs de l'addiction** : parcours transversal et complémentaire et approche des besoins.
- » **Prévention et réduction des risques** : établir des actions et des missions clariées dans une culture commune propre à l'établissement.
- » **Stratégie institutionnelle** : Besoins et place des publics, missions et modalités d'accompagnement, cadre d'intervention institutionnel, évaluation et repérage des risques et des dommages, et l'inscription dans les réseaux d'acteurs territoriaux.